

COMMUNE D'ORIOLE EN ROYANS
PREOCES VERBAL DE LA REUNION DU 13 JANVIER 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le 13/01/2022 à 18 h 00, suite à la convocation du 05/01/2022, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques DALLON, Maire.

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf : Christelle CORRARO, Fiona PLANET, Marc RONDIN : absents excusés

Secrétaire de séance : Marion FAURE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 29/11/2021.

1 - SDED : présentation par Mme DUPUY Séverine, adhésion à la compétence optionnelle d'Energie SDED.

Mme Séverine DUPUY du SDED, présente au Conseil Municipal, pour informer sur la procédure du transfert de compétence de l'éclairage public au SDED. Il y a lieu d'avoir une vision globale sur le parc électrique de la commune, mettre en conformité les installations ...

Une délibération sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

2 - DELIBERATIONS

A - Tarifs location salle communale par les associations le Week end

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de rajouter un tarif pour la location de la salle communale par les associations communales le week-end et propose la somme de 150 € après la 1ère utilisation gratuite.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- DONNE SON ACCORD pour fixer le tarif de 150 € pour la location de la salle communale par les associations communales le week-end, après la 1ère utilisation gratuite.

B - Règlement du temps de travail

L'article 47 de la loi 2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la Fonction Publique vise à harmoniser la durée du temps de travail en imposant le retour à 1607 heures travaillées annuellement dans la Fonction Publique Territoriale.

Vu l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion de la Drôme en date du 29/11/2021.

Le Conseil Municipal approuve le règlement du temps de travail sur la commune d'Oriol en Royans.

C - Création d'adresses postales

Le Conseil Municipal donne son accord pour créer l'adresse suivante :

- 237 Chemin de la Rousse (Habitation de M.Cercler et Mme Salaun)
- 270 Impasse des clots (Habitation Dorian RAVINEL)

D - Motion pour le maintien de la résistance en Drôme et de la déportation de Romans sur Isère

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la motion pour le maintien de la résistance en Drôme et de la déportation de Romans sur Isère envoyée par l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance Comité Romans/Bourg de Péage/Royans/Vercors où ils demandent le soutien pour le maintien du Musée de la Résistance et de la Déportation de Romans sur Isère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Donne son accord pour soutenir l'ANACR26 pour le maintien du musée de la Résistance et de la Déportation de Romans sur Isère.

3 - Affaires diverses

- Rénovation des gîtes en appartement : Drôme Aménagement Habitat n'est pas intéressé.
- Elections présidentielles : 10 et 24/04/2022
- Elections législatives : 12 et 19/06/2022

Séance levée à 21 h 00.